



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
HAKA  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

## Groupe de travail « La promotion de l'éducation aux médias et à l'information »

**Présidence :** M. Mohammed EL Maazouz et Mme Badia Erradi, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle

À l'ère du Big Data, de l'explosion de l'offre d'information, de la multiplication des plateformes de contenus et de l'extraordinaire développement des réseaux sociaux, l'éducation aux médias et à l'information est considérée comme l'outil le plus pertinent pour habiliter les citoyens à vivre à l'âge digital tout en limitant les risques d'addiction et de manipulation par les médias, nouveaux et classiques.

Face à cet enjeu de grande importance culturelle, politique et sociale, plusieurs pays ont institué des stratégies nationales d'éducation aux médias et d'alphabétisation numérique. Au Maroc, il reste encore à mettre en place une vision intégrée des besoins, méthodes et finalités de l'éducation à l'information et à la communication alors que les Marocains sont de plus en plus connectés et que l'accès à internet se fait à un âge de plus en plus précoce.

Conscient de l'urgence qu'il y a à mettre en place une véritable stratégie nationale d'éducation aux médias et à l'information, le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a créé un groupe de travail dédié à cette thématique dont l'ambition est de poser les jalons d'une vision marocaine en la matière.

Il s'agit d'un véritable effort d'identification des besoins, d'évaluation des approches et d'impulsion de plans d'action ciblant le jeune public, les enseignants et les professionnels des médias entre autres. Le Groupe de travail ambitionne ainsi d'agrèger les données de terrain, de croiser les visions et de recueillir les propositions de toutes les parties concernées (Ecole, familles, opérateurs des médias, pédagogues, associations, etc) pour produire un document de référence et d'aide à la décision. L'enjeu est aussi de renforcer l'action de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle en matière de protection du jeune public des contenus médiatiques portant atteinte aux valeurs démocratiques et aux principes des Droits de l'Homme.

Développer l'esprit critique par le biais de programmes d'éducation à l'information et à la communication, c'est en effet, développer la résilience des citoyens aux infox, à la manipulation de l'information et renforcer leur vigilance vis-à-vis du discours de haine et de violence.